



**A.S.T.T DIVION**  
**Tournoi National B des 6 et 7 mai 2017**  
 Homologué FFTT n°



**Règlement du tournoi**

**Art 1 :** Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeux

- Il est formellement interdit de fumer
- le tournoi se déroulera sur 24 tables minimum, sous la direction de Monsieur Michael ZAKRZEWSKI, JA 3.
- le Club décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents pouvant malheureusement survenir aux joueurs et aux spectateurs.

**Art 2 :** Tout joueur sans licence ou certificat médical en cours de validité ne pourra pas participer au tournoi.

- Les joueurs (munis de leur licence afin que les résultats puissent être enregistrés) sont priés de se faire pointer dès leur arrivée
- Tout joueur perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante.
- Le scratch est prononcé après le 3<sup>ème</sup> appel.
- Les balles seront en plastique et de couleur blanche (maillot blanc interdit).

**Art 3 :** Conformément aux articles 9.3 et 9.4 du règlement médical fédéral, les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi. Les benjamins et benjamines sont autorisés à participer au tournoi.

**Art 4 :** Tout joueur peut s'engager dans 2 séries + handicap (chaque série est limitée à 72 inscrits max.)

- Aucune inscription ne sera prise le jour même.

**Art 5 :** Les joueurs doivent être licenciés à la FFTT en licence traditionnelle ou promotionnelle pour la saison 2016/2017 et connaître leur n° de licence, ainsi que les points de leur classement 2<sup>ème</sup> phase.

Le tirage au sort des poules et des tableaux aura lieu le vendredi 5 mai 2017 à 20h au complexe sportif, rue du 19 mars 62460 Divion.

**Art 6 :** Toutes les séries s'effectueront par poules de 3 ou 4 joueurs, puis incorporation de 2 qualifiés dans un tableau par élimination directe avec un tirage au sort mixte par assiettes (sauf pour les séries handicap et doubles qui se feront par élimination directe).

**Art 7 :** Toutes les parties sont disputées en 3 manches gagnées (3/0, 3/1 ou 3/2) sauf pour la série handicap qui se jouera en une seule manche gagnée (le premier qui marque 41 points, sans écart, changement de service tous les 2 points et changement de camp à 20).

Une avance de 2 points par différence de classement de 100 points sera donnée avec un maximum de 18 points

**Art 8 :** Les épreuves se dérouleront sans interruption le midi et une buvette sera ouverte ainsi qu'une restauration rapide

Les engagements, accompagnés des droits d'inscription (chèque à l'ordre de ASTT Divion) sont à envoyer à M. Franck CARRÉ pour le 02 Juin.

HEURES	N° SE-RIE	DESIGNATION	DROITS D'ENGA-GEMENT	MONTANT de la DOTATION	Nombre de récompenses	Pour les 4 premiers			
						1	2	3	4
Samedi 06/05 à 13h	<b>A</b>	500 à 699 pts max	6 €	160 €	4	80	40	20	20
Samedi 06/05 à 15h	<b>B</b>	500 à 899 pts max	6 €	160 €	4	80	40	20	20
Samedi 06/05 à 14h	<b>C</b>	500 à 1099 pts max	6 €	190 €	4	100	50	20	20
Samedi 06/05 à 16h	<b>D</b>	500 à 1299 pts max	6 €	190 €	4	100	50	20	20
Samedi 06/05 à 17h	<b>E</b>	HANDICAP (500-1600 pts)	6 €	190 €	4	100	50	20	20
Samedi 06/05 à 17h30	<b>F</b>	OPEN FEMININES (toute licenciée FFTT)	4 €	110 €	4	60	30	10	10

Dimanche 07/05 à 9h	<b>G</b>	NC à 999 pts max	6 €	210 €	4	100	50	30	30
Dimanche 07/05 à 11h	<b>H</b>	500 à 1199 pts max	6 €	210 €	4	100	50	30	30
Dimanche 07/05 à 13h	<b>I</b>	500 à 1399 pts max	6 €	240 €	4	120	60	30	30
Dimanche 07/05 à 10h	<b>J</b>	500 à 1599 pts max	6 €	240 €	4	120	60	30	30
Dimanche 07/05 à 12h	<b>K</b>	500 à 1799 pts max	6 €	250 €	4	120	70	30	30
Dimanche 07/05 à 14h	<b>L</b>	1400 à non numéroté	6 €	250 €	4	130	70	30	30
Dimanche 07/05 à 15h	<b>M</b>	HANDICAP (tout(e) licencié(e) FFTT)	6 €	350 €	4	180	90	40	40
Dimanche 07/05 à 16h	<b>N</b>	OPEN (tout(e) licencié(e) FFTT)	6 €	250 €	4	130	70	30	30

**Art 9** : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement ainsi que le tableau des dotations si le nombre de participants n'est pas suffisant.

Le fait de s'engager, implique à chacun l'acceptation pure et simple du présent règlement